

# J'ai perdu un enfant



**J'attendais un enfant et il est mort.  
Aujourd'hui, je cherche la consolation auprès de Dieu.**

Accueil : 00 33 2 33 85 17 00  
[sanctuaire@montligeon.org](mailto:sanctuaire@montligeon.org)  
[www.montligeon.org](http://www.montligeon.org)

26, rue Principale - CS40011  
61400 La Chapelle-Montligeon  
France

  
**Notre-Dame  
de Montligeon**

Comme père ou comme mère,  
j'attendais un enfant, peut-être sans m'y  
être beaucoup préparé.  
Ce bébé n'a pas vu le jour, en raison  
d'une fausse couche, d'une IVG ou d'une  
IMG, et cette épreuve m'a blessé au plus  
profond de moi-même.  
Ou bien j'ai perdu un enfant en bas âge à  
la suite d'une maladie ou d'un accident,  
et je ressens un sentiment d'injustice.

Que faire ?  
Comment être aidé ?

Beaucoup de jeunes femmes décrivent une sidération d'abord : tout s'effondre alors qu'elles s'étaient déjà projetées dans la maternité.

La culpabilité surgit fréquemment tout particulièrement dans le cas d'IVG : « Qu'ai-je fait ? », « Ai-je mal agi ? ».

Vient aussi une solitude profonde, car elles sentent que leur entourage ne comprend pas l'ampleur de leur perte et préfèrent souvent fuir le sujet.

Le vide est aussi là, viscéralement présent.

De plus, elles expriment un sentiment d'injustice ou d'absurdité : « Pourquoi cela nous arrive-t-il ? ».

Ainsi, de nombreuses mères témoignent d'une blessure identitaire : elles se demandent si elles sont encore vraiment mères, ou dignes de le devenir.

Des questions existentielles se posent : où se trouve leur enfant ? Par conséquent, revient la question lancinante : « Comment continuer à vivre avec ce vide ? », parfois accompagnée d'une inquiétude spirituelle : « Mon enfant existe-t-il encore pour Dieu ? ».

Si la femme est en première ligne de ce deuil puisqu'elle porte l'enfant dans sa chair, la souffrance du père n'est pas à minimiser. Lui aussi est touché par cette situation et doit pouvoir se confier. Il peut aussi vivre avec l'injonction de devoir être fort.

Le deuil d'un tout petit est un deuil à part entière et un traumatisme durable pour les parents dont l'enfant n'a pas vraiment de statut social.

# Cinq démarches pour confier votre enfant

## 1. Lui donner un prénom,

pour reconnaître son existence, rendre grâce pour ce bébé, lui accorder une place. Demandez au Seigneur d'entrer dans un chemin de pardon.

## 2. Prier la Vierge Marie.

La Vierge Marie est la mère de tous les hommes. Elle veille sur vous et sur votre enfant, « *maintenant et à l'heure de notre mort.* »

## 3. Être écouté.

Vous pouvez être accompagné pour vivre le deuil d'un enfant qui n'est pas né ou qui est parti tôt. Cela peut vous aider à exprimer vos souffrances, vos questions, et peut-être votre culpabilité.

## 4. Entamer une démarche de guérison.

Vous pouvez aussi, autour de vous, aller trouver un prêtre ou une religieuse pour confier vos difficultés. Dans le sacrement de la réconciliation et de la confession, l'Église vous propose, en plus d'une écoute, de recevoir la grâce du pardon qui vient de Dieu. « *Si notre cœur nous accuse, Dieu est plus grand que notre cœur et il connaît tout* »  
(1<sup>ère</sup> lettre de st Jean, chapitre 1, verset 20).

## 5. L'inscrire à la Fraternité Notre-Dame de Montligeon.

Ainsi, votre enfant bénéficiera de la messe perpétuelle célébrée chaque jour au sanctuaire. Chaque premier mardi du mois, une messe est dite pour les enfants défunt.

# Qu'en dit l'Église ?

L'Église recommande le baptême des enfants dès le plus jeune âge pour qu'ils reçoivent le salut qui vient de Jésus en rentrant dans la famille de Dieu.

Le Christ a accueilli les enfants qui se rendaient à sa rencontre et les a bénis (Évangile selon saint Matthieu, chapitre 19, versets 13 à 15).

Dès les premiers temps de l'Église, des familles entières se sont converties à la foi nouvelle et ont reçu le baptême, adultes et enfants ensemble. Elle a ainsi entendu l'appel du Seigneur Jésus à baptiser : « *Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Évangile selon saint Jean, chapitre 3, verset 5).

Les enfants baptisés qui meurent avant l'âge de raison (six ou sept ans), sont donc saints : par la grâce du baptême présente en eux, ils vont directement au ciel.

C'est la raison pour laquelle la cérémonie de prière à l'église est célébrée en blanc, avec un rituel tout à fait particulier : nous ne prions pas pour eux, car nous sommes sûrs qu'ils sont dans la vie éternelle ; ce sont eux qui intercèdent pour nous.

Quant aux enfants décédés sans avoir reçu le baptême, « l'Église les confie à la miséricorde de Dieu dans le rite des funérailles prévu pour eux. La grande miséricorde de Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés, et la tendresse de Jésus, qui lui a fait dire : « *Laissez les petits enfants venir à moi et ne les empêchez pas* », nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême » (Catéchisme de l'Église catholique, n. 1261).

En effet, Dieu a institué les sacrements, mais il n'est pas limité lui-même par les moyens qu'il a choisis : il peut donc avoir une voie de salut, connue de lui seul, pour ces petits enfants.

# Notre-Dame des tout-petits défunts

Nous tournons notre cœur et notre regard vers Toi,  
Mère de la Vie et Mère de consolation.

Tu as reçu la mission de conduire à Jésus  
tous les enfants des hommes.

Tu prends soin de chaque être humain  
que Dieu a créé par amour  
et qu'Il confie à Ta maternité.

Accueille notre prière pour cet enfant, N.,  
qui n'a pas vu le jour.

Il était connu et aimé par Dieu, depuis sa conception ;  
qu'il puisse vivre dans son Royaume,  
auprès du Christ qui a triomphé de la mort.

Mère des tout-petits défunts, viens nous  
consoler dans notre peine et faire grandir  
en nous l'espérance de retrouver cet enfant,  
un jour, auprès de Toi, dans le Ciel.

Amen.

Notre-Dame Libératrice, prie pour nous.



En savoir plus :

<https://montligeon.org/notre-dame-des-tout-petits-defunts/>

*Recommandez  
ceux que vous aimez  
à la Fraternité  
de Montligeon*

### **Messe perpétuelle**

Une personne, vivante  
ou défunte, inscrite à la  
Fraternité de Montligeon  
bénéficie de la messe  
perpétuelle tous les jours.

### **Fraternité de prière**

Les personnes inscrites à la  
Fraternité sont portées par la  
prière du sanctuaire, et de ses communautés.



**Inscription sur  
[www.montligeon.org](http://www.montligeon.org)**

# Prière à Notre-Dame de Montligeon

Notre-Dame libératrice,  
prends en pitié tous nos frères défunts,  
spécialement ceux qui ont le plus besoin  
de la miséricorde du Seigneur.

Intercède pour tous ceux qui nous ont quittés,  
afin que s'achève en eux  
l'œuvre de l'amour qui purifie.  
Que notre prière, unie à celle de toute l'Église,  
leur obtienne la joie qui surpassé tout désir  
et apporte ici-bas consolation et réconfort  
à nos frères éprouvés ou désemparés.

Mère de l'Église, aide-nous, pèlerins de la terre,  
à mieux vivre chaque jour  
notre passage vers la résurrection.  
Guéris-nous de toute blessure du cœur et de l'âme.  
Fais de nous des témoins de l'Invisible,  
déjà tendus vers les biens que l'œil ne peut voir.  
Des apôtres de l'espérance,  
semblables aux veilleurs de l'aube.

Refuge des pécheurs et Reine de tous les Saints,  
rassemble-nous tous un jour,  
pour la Pâque éternelle,  
dans la communion du Père, avec Jésus le Fils,  
dans l'Esprit Saint, pour les siècles des siècles.  
Amen.

Notre-Dame de Montligeon,  
priez pour les âmes du purgatoire.

Imprimatur de + Mgr J.-C. Boulanger - 31 mai 2007

